

## VI

*De la male paour de maistre  
Finaud et de ce qui lui advint  
en l'ostellerie de la  
Fleur-de-Lys*

**L**e frère Laurent ayant appris à Me Finaud qu'il partait le lendemain pour Sézanne où il portait les précieuses chausses, celui-ci pensa qu'il fallait se hâter s'il voulait réussir dans le projet qu'il avait formé. Il fallait, à tout prix, que ce vêtement ne fût pas envoyé à Paris, car, informations faites, cet envoi pouvait avoir pour lui les plus funestes conséquences.

Depuis deux jours, il avait remarqué, dans le bourg Saint-Sulpice<sup>1</sup>, deux bonnes figures d'hommes portant rapières, partisans, soldats, servant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, selon le prix offert à leurs services, et se faisant détrousseurs de grand chemin à l'occasion. Il en passait, du reste, de temps en temps à Châlons. Ceux-ci étaient logés à l'auberge de la Fleur-de-Lys, et Me Finaud pensa que ces deux hommes pourraient lui rendre un service signalé dans la circonstance pressante où il était ; il jugea nécessaire d'entrer en relations avec eux.

Vers le soir, il se rendit en ladite hôtellerie, où il trouva ces deux hommes devisant tranquillement en attendant l'heure du souper.

- Camarades, leur dit-il, vous siérait-il d'accepter quelque rafraîchissement dans la salle voisine, pour causer à l'aise.

- Comment donc, bourgeois, fit l'un d'eux, mais de tout coeur ; nous n'avons, Dieu merci, jamais repoussé une invitation, surtout quand elle est faite par une honnête personne.

Et Me Finaud, enchanté de ces dispositions favorables, commanda à l'aubergiste d'apporter deux bouteilles de bon vin et quelques menues

---

<sup>1</sup> NdE : également désigné sous le nom de Petit-Bourg, de chaque côté de l'actuelle rue Jean Jaurès dans sa partie située entre les deux ponts

victuailles nécessaires à une collation légère, histoire de passer quelques moments avec ces honnêtes garçons et gens d'armes.

Puisque Me Finaud commandait, c'est qu'il devait payer, aussi fut-il servi promptement.

L'on but un peu, et la conversation s'engagea. Le temps pressait, et le procureur arriva, sans ambages, à la proposition qu'il voulait faire.

- Etes-vous gens à rendre service à un homme dans l'embarras ? leur demanda-t-il.

- Mais, pourquoi pas, répliqua celui qui avait déjà pris la parole ; quand la chose est possible, nous ne refusons pas.

- En payant ?

- Cela s'entend.

- Le service que j'ai à vous demander est bien simple ; il n'exige ni embuscades, ni coups, ni estocades, c'est le plus honnête office que l'on puisse demander à de braves gens.

- Tant mieux, la réussite n'en sera que plus sûre. Dites-nous donc de quoi il s'agit.

- Oh ! tout simplement de faire dire une messe, de manger un pâté et de partir après.

- La chose est, en effet, bien facile et ne peut attirer de méchante affaire à personne ; par conséquent, nous acceptons. Mais, dites-nous, maître, pour qu'il n'y ait aucune erreur, n'avez-vous pas quelques détails plus précis à nous donner ?

- Si fait, si fait mes amis ; voici, en détail, ce que vous aurez à faire. Vous partez demain, m'a-t-on dit.

- Oui, demain.

- Et pour quel lieu ? si ma question n'est pas indiscrete ?

- Nous allons du côté de la commanderie de Barbonne où nous comptons nous engager.

- C'est à merveille. Ne pourriez-vous offrir à un frère cordelier, qui se rend à Sézanne, de le prendre en croupe : ce serait une oeuvre de charité qui lui épargnerait une grosse fatigue.

- C'est encore possible, et nous ferons cela volontiers, d'autant mieux que les Cordeliers sont généralement bons vivants et joyeux compères.

- Vous n'aurez pas à vous plaindre de celui-ci, je l'espère. Donc, voici l'affaire dans son menu. Je viens demain matin, vers sept heures, avec un frère cordelier. Vos chevaux sont prêts et sellés, nous entrons et vous venez prier le frère de vous dire une messe moyennant finances, pour le succès de votre voyage ; il la dira sûrement à l'église Saint-

Sulpice, que nous apercevons en face ; faites, toutefois, qu'il laisse sa besace ici pendant son absence, j'y appuierai.

- C'est tout ?

- C'est tout, et vous lui proposerez de le prendre en croupe jusque près de Sézanne, puisque vous suivez la même route ; il gagnera ainsi et même au-delà, le temps perdu.

- Demain, maître à l'heure dite, nous serons à notre poste.

Me Finaud paya la dépense et prévint l'hôtesse que le lendemain, dès le matin, il comptait offrir quelque chose à ces honnêtes garçons, et qu'elle tint prêt un pâté et quelques bouteilles de bon vin, ce qu'elle promit en faisant la révérence ; car chose étonnante, Me Finaud, dont l'avarice était connue, faisait dépense à l'auberge ; il payait comptant et sans marchander ; ce fait si rare valait bien une révérence.

La nuit, le procureur ne dormit guère, et le peu de sommeil qui lui fut accordé fut visité par des rêves peu rassurants. Il se vit appréhendé, conduit aux cachots entre deux archers, accusé véhémentement et convaincu d'avoir introduit un écrit condamnable au couvent des révérends pères cordeliers, avec circonstances aggravantes. Puis il aperçut dans le lointain certain bois planté au haut duquel pendait une corde solide qui semblait attendre le patient, tandis qu'en face étaient clouées au pilori les chausses au fond desquelles il avait fait placer ce malencontreux parchemin ; lorsqu'il se réveilla, la sueur froide de l'angoisse lui perlait au front ; il reconnut combien il était nécessaire qu'il réussît dans son projet, c'était là le seul moyen d'échapper aux inquiétudes à venir ; l'occasion était unique, il ne fallait pas la laisser échapper.

Il se leva, fit tous ses efforts pour reprendre le sang-froid indispensable dans l'exécution d'une aussi délicate entreprise, et, bien avant l'heure, il se mit en route pour le faubourg Saint-Sulpice.

Arrivé là, il prit un poste d'observation d'où sans être vu, il pouvait surveiller la sortie de la porte de Marne, qui lui apparaissait coiffée de son toit à quatre égouts et flanquée de ses deux tourelles.

Sept heures sonnèrent, mais il s'écoula encore de bien longues minutes avant que le frère Laurent apparût. Son inquiétude était extrême.

Enfin, il aperçut le cordelier sortant de la porte, le vit franchir le pont-levis et l'estacade des moulins de l'Evêque, et il remarqua qu'il était porteur d'une besace passée en bandoulière, et qu'il avait à la main un bâton, signe de voyage.

Quittant son poste d'observation, il se porta à la rencontre du religieux qu'il salua respectueusement.

- Ah ! mon cher frère, lui-dit-il, vous voici en route de bon matin.

- Eh ! il le faut, répliqua le cordelier ; la traite sera longue, et il ne faudra pas perdre de temps ; mais vous, maître Finaud, quelle est donc l'affaire importante qui vous amène au faubourg à cette heure matinale ?

- Je sors de l'église Saint-Sulpice, répondit le procureur, où tous les lundis je viens entendre la messe qui se dit en l'honneur de madame de Sainte-Cyre ; vous savez du reste, que c'est à Saint-Sulpice qu'est le siège de cette confrérie.

- C'est très méritoire, Me Finaud ; cette pieuse coutume ne peut attirer sur vous et les vôtres que des grâces infinies.

- Il faut bien songer à son salut, et je n'y vois pas de meilleur moyen. Toutefois, je vous dirai, frère Laurent, que cette course matinale m'a quelque peu ouvert l'appétit, et, comme nous serons probablement quelques jours sans nous voir, vous plairait-il de prendre votre part de certain pâté que prépare fort bien l'aubergiste de la Fleur-de-Lys, en l'arrosant, bien entendu, de quelques verres de bon vin.

Me Finaud connaissait le faible du frère quêteur auquel une invitation était toujours agréable ; il était sans exemple qu'il l'eût jamais refusée ; cependant il fit quelques objections.

- Hélas ! maître je suis bien pressé, répliqua frère Laurent ; je m'attarde à causer et je devrais être déjà loin.

- Bah, bah ! vous avez bon pied, bon oeil, un quart d'heure sera vite rattrapé ; puis un estomac quelque lesté vous donnera des jambes et vous fournirez ensuite une longue traite. Nous mangerons au galop, sur le pouce, nous boirons de même, le vin est bon, le pâté parfait. Que vous en semble ?

- Allons, dit le frère Laurent qui se laissait visiblement gagner, par considération de votre honnêteté, j'accepte, mais nous ferons vite.

- Aussi vite que vous voudrez, mais il ne sera pas dit que j'aie laissé partir un digne religieux de mes amis sans lui avoir offert quelque chose.

Et il l'entraîna vers l'auberge de la Fleur-de-Lys, où les deux bons compagnons, équipés aussi pour le départ, attachaient leurs chevaux en attendant le moment de se mettre en selle.

Entré dans l'auberge, frère Laurent se débarrassa de sa besace, la déposa sur une table, et prit place pendant que Me Finaud prévenait l'hôtesse. Celle-ci apporta bientôt un pâté à croûte ferme et à couleur dorée, qui fut éventré sur le champ. L'odeur appétissante de cette pré-

paration, la vue des verres et de deux bouteilles d'un vin soigneusement bouché, amena la belle humeur sur la figure du cordelier.

Au moment où le procureur s'asseyait en face du religieux, les deux hommes d'armes entrèrent, et le plus disert, s'adressant au frère, lui dit :

- Pardonnez-moi, mon révérend père, de troubler votre premier repas, mais nous nous rendons à la commanderie de Barbonne pour affaires importantes, et nous voudrions bien que vous nous disiez soit une messe, soit une prière pour le succès de notre voyage, en vous faisant, bien entendu, notre offrande.

- Ah ! mes amis, répondit le cordelier, je suis bien pressé pour me charger de cette commission ; j'ai un long voyage à faire, et chaque minute est précieuse.

- Mais, mon cher frère, objecta Finaud, est-ce que ces braves garçons ne disent pas qu'ils vont à Barbonne, à cheval sans doute, si j'en crois ces deux montures attachées au dehors ?

- Oui nous allons à Barbonne, à cheval.

- Eh bien ! reprit Finaud, ne pourriez-vous, pour épargner à ce digne frère, qui se rend à Sézanne, du temps et une grande fatigue, le prendre en croupe jusqu'à Fère-Champenoise ou Connantre ; de cette façon, son trajet serait fort abrégé et il gagnerait du temps.

- Comment donc ! mais bien volontiers, répondit le soudard ; nos chevaux sont bons et bien en point, car ils se reposent depuis deux jours, et nous irons bon train.

- Alors, mes amis, j'accepte, dit le frère Laurent en se levant ; tout ira pour le mieux et je rattraperai, et au-delà, le temps employé ici. Venez donc avec moi jusqu'à Saint-Sulpice où je réciterai les litanies de saint Bonaventure, spécialement écrites pour le succès des voyages, navigations et négociations importantes : vous y répondrez. Me Finaud, ajouta-t-il, je laisse ma besace sous votre garde, mais vous n'aurez pas ce souci pendant longtemps ; un quart d'heure au plus vous suffira.

- Soyez sans inquiétude, répliqua Finaud, je ne bougeai d'ici avant votre retour.

Dès que le cordelier eut franchi le seuil de hôtellerie, Me Finaud, qui se tenait sur le qui-vive, mit la main sur la besace du cordelier et l'ouvrit. Il y vit, au milieu de diverses choses, un paquet soigneusement enveloppé, dans une toile, et pensa avec raison que cette enveloppe contenait les chausses qui étaient l'objet principal du voyage du frère Laurent. Il put enlever cette première toile, qui n'était retenue que

par des boutons ; mais il vit que l'objet lui-même était encore enfermé dans une seconde enveloppe maintenue par une large écharpe de fil sur laquelle était appliqué le sceau du couvent.

C'était là un obstacle sur lequel il n'avait pas compté et qu'il fallait absolument écarter. Il remarqua que le paquet était fait en forme de rouleau et que ce rouleau n'était rigide ; il put, sans rien avarier, infléchir une des extrémités du rouleau et écarter l'écharpe qui passait sur cette extrémité ; dès lors, le paquet glissa dans l'écharpe qui l'entourait, et il put enlever la seconde enveloppe ; alors les chausses lui apparurent pliées et roulées sous une longue et solide ficelle.

Me Finaud, en combinant son projet, avait songé à tout ; il avait apporté sous son manteau une autre paire de chausses également ornée d'un parchemin, mais cette fois parfaitement inoffensif, il en avait la certitude. Il les plia et les roula de telle façon que la dimension du paquet fût la même que celle du rouleau qu'il venait de défaire, les mit sous la même ficelle, plaça ce nouveau rouleau dans la seconde enveloppe, remplaça l'écharpe avec précaution, remit le tout dans la première enveloppe, et enfin dans la besace qu'il referma. Cette substitution avait été opérée avec hâte, mais avec une adresse rare, le scel restait parfaitement intact.

Il déplia alors les chausses qu'il venait de retirer de la besace du cordelier et les reconnut pour celles qui lui avaient été apportées par Babolet ; de crainte d'une nouvelle alerte, il enleva prudemment le parchemin suspect et le mit dans sa poche la plus secrète.

Ces diverses opérations, exécutées avec une réelle habileté, n'avaient demandé que quelques minutes, et tout était fait et parfait lorsque rentra le frère Laurent, qui ne s'aperçut et ne put s'apercevoir de rien.

L'on se mit à table. Me Finaud, débarrassé du poids qui l'oppressait et désormais exempt de toute inquiétude, fit au pâtre autant d'honneur que le cordelier, qui avait pourtant un large appétit ; les deux compagnons en prirent aussi leur part et l'on songea bientôt à se mettre en route.

Le frère Laurent qui ne voulait pas être vu en croupe dans le faubourg, bien qu'à l'époque ce ne fût pas un spectacle rare, prit le devant jusqu'au pont Rupé, après avoir reçu du procureur les souhaits de bon voyage les plus chaleureux.

Il ne s'agissait plus que de régler avec les deux routiers.

Le procureur, pour être plus à son aise dans ses mouvements pendant cette oeuvre de conciliation et n'ayant plus à craindre les suppositions

que le cordelier aurait pu faire en voyant une paire de chausses, sortit lesdites chausses de dessous son manteau et les posa sur la table.

- Tiens, fit le plus hardi des deux compagnons en s'en emparant, voici une paire de chausses qui fera bien notre affaire, avec un morceau de basane au fond, elle sera encore en état de rendre quelque service à un cavalier.

- Mon ami, objecta Me Finaud, laissez, je vous prie, cette chausse ; elle n'est pas à moi, et elle m'est fort nécessaire.

- Il nous importe peu qu'elle soit ou non à vous, reprit le soudard ; puisqu'elle nous convient, nous l'emportons.

- Laissez-moi cette chausse, dit Finaud avec instance, je vous dédommagerai.

- Ça, dépêchons, dit le bon compagnon ; réglons, car il est temps de nous mettre en selle, le cordelier nous attend, et, puisque nous avons promis il faut tenir.

- Eh bien ! mon ami, quel prix mettez-vous au petit service que vous m'avez rendu ? un écu au soleil me paraît une offre convenable.

- Un écu ! Est-ce que vous croyez que nous travaillons pour ce prix ?

- Cependant, le service ne vous a causé ni grand peine, ni grand dérangement.

- Cela ne fait rien, offrez mieux si vous voulez qu'on s'entende, et faisons vite, je vous prie.

- Allons, je mettrai deux écus, dit Finaud en tirant sa bourse.

Au moment où la bourse apparaissait, le routier, d'un mouvement adroit et rapide, l'enleva des mains de Finaud qui resta interdit.

- Trêve de discussions, fit-il en palpant le contenu. C'est réglé. Et tout à votre service dans une autre occasion.

Et il se dirigea vers la porte.

- C'est indigne, s'exclama le procureur, c'est dépouiller un honnête homme, vous êtes donc...

- Hein ! fit l'autre en se rapprochant, bouche close, s'il vous plaît, car, si vous faites scandale, le camarade va courir vers le cordelier et lui raconter le tripotage que vous avez dû faire dans sa besace pendant son absence. Et, tenez-vous pour content que nous réglions à l'auberge au lieu d'un endroit écarté, car nous aurions eu encore votre manteau et votre pourpoint.

Ils sortirent tous deux, détachèrent leurs montures qu'ils enfourchèrent et, prenant une allure rapide, ils furent bientôt loin.

Le procureur faisait une triste figure. La bourse qui lui était enlevée contenait non seulement les douze écus restant de la somme qu'il avait reçue de Claude Thibault, mais encore une dizaine de livres de son propre argent et quelque menue monnaie. Il restait sans un sol pour payer la dépense de l'auberge, où il dut demander crédit.

- Chère matinée ! maudites chausses ! disait-il en retournant ; où diable ai-je été me mettre à la merci de ces tire-laine et détrousseurs de grand chemin.

Quatre jours après, il eut toutefois une compensation ; frère Laurent était revenu de Sézanne, avec un reçu en bonne forme, dans lequel il était dit que le paquet envoyé était arrivé intact, revêtu du scel du couvent. Personne ne s'était donc aperçu de la substitution et, si l'opération lui avait coûté cher, il était du moins à l'abri de toute inquiétude pour l'avenir.